

# folklore

REVUE TRIMESTRIELLE  
PRINTEMPS 1955

78

## REVUE FOLKLORE

Directeur :

**J. CROS-MAYREVIEILLE**

Directeur du Musée Audois  
des Arts et Traditions populaires

Domaine de Mayrevieille  
par Carcassonne

Secrétaire :

**René NELLI**

Conservateur du Musée des Beaux-Arts  
de Carcassonne.

Directeur du Laboratoire d'Ethnographie régionale  
de Toulouse.

22, rue du Palais - Carcassonne

Rédaction : 75-77, Rue Triyalle - Carcassonne  
Abonnement : 100 fr. par an - Prix du numéro : 30 fr.

Adresser le montant au

“ Groupe Audois d'Études Folkloriques ”, Carcassonne

Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier

# **“Folklore”**

Revue trimestrielle publiée par le Centre  
de Documentation et le Musée Audois  
des Arts et Traditions populaires

*Fondateur : le Colonel Fernand CROS-MAYREVILLE*

---

---

**Tome XIII**

**18<sup>me</sup> Année — N° 1**

**PRINTEMPS 1955**

**Folklore (18<sup>me</sup> année - n° 1)**

**Printemps 1955**

---

**SOMMAIRE**

---

Georges BOYER

*Les "zones humaines" du département de l'Aude*

René NELLI

*L'ameublement en Lauragais  
et dans le Comté de Foix*

# “ LES ZONES HUMAINES ”

## du département de l'Aude<sup>(1)</sup>

### Essai de Géographie Humaine

Supposons, mes chers collègues, qu'une bombe H d'une terrifiante puissance ait fait éclater la terre d'Aude : c'est la carte du département ainsi morcelé que je vous présente.

Elle a été soigneusement établie, à la suite d'une longue et minutieuse enquête, pour les besoins de l'administration et de l'apostolat diocésains; mais je crois que cette division de notre terroir en **zones humaines** intéressera ceux d'entre vous qui se penchent sur sa géologie, sa géographie ou son histoire et plus encore sur les innombrables problèmes que soulève la diversité des caractères humains, dans ce véritable microcosme qu'est le département de l'Aude.

La carte que vous avez sous les yeux distingue neuf zones *rurales*. Il va de soi que les deux villes-carrefours de Carcassonne et Narbonne constituent, par elles-mêmes, deux zones urbaines, qui sont un puissant pôle d'attraction, mais dont les problèmes sociaux ou économiques sont bien différents des problèmes parallèles en zones rurales. Je n'en dirais pas de même des petites villes de Lézignan, Limoux et Castelnaudary, qui s'intègrent parfaitement dans leur région naturelle.

Les neuf zones, d'inégale importance, sont donc : au Nord, le *Cabardès* et le *Minervois* (amputé contre toute logique du Minervois de l'Hérault); — sur le couloir historique Est-Ouest : le *Narbonnais*, le *Lézignanais*, le *Carcassonnais* et le *Lauragais*; au Sud : le *Limouzin*, avec sa sous-zone du Razès, et les *Corbières*, hautes et basses, avec leur sous-zone du Val-de-Dagne; — à l'extrême Sud-Ouest, le *Quillanais*, auquel a été rattaché la sous-zone forestière du pays de Sault.

De tous ces secteurs, le plus homogène, au point de vue ethnique comme au point de vue économique, est incontestable-

---

(1) Le texte de cette communication a été lu le 7 février 1955, à la **Société des Arts et des Sciences de Carcassonne**, qui a bien voulu nous autoriser à le publier ici. Il nous est malheureusement impossible de reproduire les très nombreux documents cartographiques qui l'accompagnent et qui constituent l'essentiel du travail scientifique de Mgr Boyer. Le lecteur ne trouvera ici que les conclusions — fondées sur les faits — de sa remarquable enquête.

ment le Lauragais audois, avec sa capitale, Castelnaudary, et les cinq cantons qui l'encerclent.

A la périphérie des autres zones, il y a, çà et là, des communes-franges, de classement incertain, mais qui ont été affectées à tel secteur en raison des affinités nées des voies de communication ou des intérêts économiques; et cela, sans tenir nécessairement compte de leur appartenance, parfois arbitraire, à un canton civil; c'est ainsi que, dans une nouvelle édition, Mas-des-Cours sera enlevé au Val-de-Dagne et rattaché au Carcassonnais, tandis que Puichéric sera maintenu dans le Carcassonnais en dépit des protestations minervoises (je parle évidemment de protestations ecclésiastiques). Le transfert de Mas-des-Cours est, semble-t-il, la seule modification à apporter à notre carte.

\*\*

Vous devinez, Messieurs, que la carte des **zones** a été précédée de bien d'autres documents, qui l'éclairent, et dont voici les principaux :

A. — Pour l'étude des questions économiques et sociales :

a) une carte des *Communes-centres* : entendons par là les localités d'une certaine importance, une cinquantaine à peine sur 450, qui sont vraiment un pôle naturel;

(Ex. : Belvèze, et non Alaigne qui est pourtant le chef-lieu de canton, Gaja-la-Selve, carrefour de routes, au célèbre « Poteau »; St-Laurent-de-la-Cabrerisse pour tout un coin de la basse Corbière, etc.)

b) une carte des *moyens de communication par route*; chaque trait continu indique un aller et retour quotidien, et voyez la richesse des moyens de déplacement dont Carcassonne est le centre, en diverses directions;

— un trait morcelé indique un aller et retour, mais dimanches exceptés : c'est le cas de la plupart des lignes qui montent vers le Cabardès ;

— les traits pointillés marquent un seul aller et retour par semaine; il s'agit surtout des lignes qui fonctionnent les jours de marché.

Remarquons combien ces voies de communication conditionnent la vie :

— il est, par exemple, facile aux habitants de Saissac de se rendre à Carcassonne, mais par contre ils n'ont aucun moyen de transport en commun pour Castelnaudary, auquel sont directement reliés leurs voisins de Villemagne; Villemagne, commune-frange, a cependant été rattachée au Cabardès, car Saissac est incontestablement sa commune-centre.

Voyons aussi la précarité des moyens offerts à certaines contrées; de vastes territoires demeurent absolument isolés (Lanquet, Termenès, Htes-Corbières) et nous devinons déjà une



économie en circuit fermé, dont nous relèverons les conséquences sur le double plan familial et social.

Remarquons enfin combien les lignes de communications sont calquées sur les divisions naturelles du pays :

le Lauragais, par ex., commence après Alzonne; et vous voyez que les grandes lignes d'autobus s'arrêtent, en effet, à Alzonne et n'éprouvent pas le besoin de transporter plus loin les habitants du Carcassonnais rural.

c) une carte des *foires et marchés*, centres d'attraction, d'échanges et de brassage des populations.

B. — Pour l'aspect *démographique* des problèmes posés :

a) des cartes de *variation de la population, par communes*, en deux périodes données : 1891-1936, 1936-1946. Ces dates-limites n'ont pas été choisies au hasard : 1891 représente, pour le Bureau des Statistiques, une date-clé et une sorte d'apogée dans l'économie française; et pour nous, elle évoque l'époque qui a précédé la crise due au phylloxéra; — 1936, pour les mêmes statisticiens, est la date-limite des conditions de vie de l'après-guerre; et pour nous, elle marque le début de la période de sécheresse qui a si durement atteint notre économie locale; — 1946 nous permet d'avoir recours aux résultats du recensement officiel (comme nous le permettra, dorénavant, 1954.

Dans les cartes que je vous présente, la gamme des rouges indique l'augmentation de population, la gamme des verts une diminution : nous voyons ainsi que toute la région qui a pour centre Capendu — et la plus grande partie du Minervois, étaient jusqu'en 1936 en plein essor, tandis que, dans la période suivante, ces deux contrées accusent une baisse de 20 %. Par contre, en Lauragais, en Chalabrais, en Cabardès et dans les Corbières, on note des redressements spectaculaires.

b) des courbes de *variation de la population par zones* : on lit très clairement, dans ces graphiques, les exodes provoqués par la sécheresse de ces années dernières et le marasme économique;

la chute la plus impressionnante, de 1891 à 1946, mais surtout de 1936 à 1946, est celle du Narbonnais, beaucoup plus, quoi qu'on en ait dit, que la courbe correspondante du Minervois.

c) une carte de la *densité de la population au km<sup>2</sup>* :

la densité est d'autant plus forte que les taches sont plus claires : voyez, pour ne parler que des extrêmes, la différence de densité entre le Narbonnais, ou le Minervois, et la Haute Corbière !

d) un graphique de la *répartition scolaire*, arrêté à 1953.

Je ne citerai que quelques chiffres fort suggestifs : en 1953, sur 9.744 élèves de plus de onze ans (nous partons, par conséquent, de l'entrée dans le secondaire), l'enseignement technique

en absorbe 2.005 et l'enseignement agricole seulement 530. Or, en 1954 et surtout en 1955, un nouveau bond est enregistré pour l'enseignement technique industriel, ce qui nous donne une idée assez précise de l'évolution de notre département dans les décades qui vont suivre et, craignons-le, de la désaffection des jeunes pour les travaux de la terre, dans un pays qui est, pourtant, essentiellement rural !

Je signale enfin, pour mémoire, de nombreux graphiques d'un intérêt plus *spécifiquement religieux* et qui n'entrent donc pas dans le cadre de cette communication.



Telle quelle, je livre la carte des **zones humaines** à vos méditations. Elle a jeté un jour nouveau sur notre action diocésaine : les problèmes de vie (et d'apostolat) en Lauragais ou en Pays de Sault sont bien différents de ceux qui s'offrent à nous sur la côte méditerranéenne ou en Termenès : dans les commissions d'études dont j'ai la charge, s'il est vrai que certains problèmes sont identiques en toutes régions (par exemple celui des étudiants ruraux transportés chaque jour dans la ville voisine), beaucoup d'autres ont des données radicalement différentes, tous ceux, en particulier, qui relèvent de l'économie politique : habitat rural, conditions du travail des adultes, contrats sociaux, avec leurs répercussions sur le comportement moral des populations. Par ailleurs, on ne peut adopter les mêmes méthodes, face à la sage lenteur des autochtones de la Piège, qui vivent au rythme de leurs bœufs, et au tempérament explosif des fils du Coursannais : d'où une division du travail et une diversité de moyens qui rendent trop courtes les journées de nos responsables de zones.

Mais comment ne pas voir au premier coup d'œil — et n'être point tenté d'en analyser les conséquences — l'influence des routes classiques d'invasion, ibère et arabe, ligure et romaine, wisigothique et franque, — l'influence de l'altitude, du climat et des cultures, et celle des luttes historiques qui ont si fortement marqué notre Languedoc ? (Nous avons tous dans nos veines un peu de sang cathare et de sang huguenot !)

Ces influences — et toutes celles que nous ont révélées les cartes et graphiques que je viens de vous soumettre — ne s'exercent-elles pas sur les multiples aspects de la vie !

— influence sur la *morphologie humaine* : prédominance des dolicocéphales sur la côte et dans nos plaines, des brachycéphales en montagne, avec leurs tempéraments différenciés ; c'est du moins l'opinion des biologistes et je n'oserais y contredire, encore que ces différenciations ne me paraissent pas avoir des conséquences inéluctables !

— influence sur notre *langue d'oc* et ses idiomes locaux :

Remarquons, pour citer deux exemples, l'accent grec moderne, aux R fortement roulés, des jeunes filles de Gruissan, qui ont d'ailleurs, pour la plupart, le type hel-

lène : « lo béto va pas à la mar » — et la morphologie de la langue du pays de Sault : « les vaqués », si semblable à la morphologie ibéro-pyrénéenne chère à Monseigneur Pays : « érés vaqués »; il fallait entendre les deux philologues qu'étaient notre évêque, fils de la Bigorre et mon prédécesseur, M. le vicaire général Arcens, enfant de Camurac, discuter sans fin sur les affinités de leurs idiomes natifs !

— influence sur les *traces ou lignées manichéennes et jansénistes*, celles-ci plus marquées, comme il se doit, dans l'ancien diocèse d'Alet : il n'est, pour le comprendre, que de lire quelques pages de discipline sacramentaire, prises au hasard, dans le Rituel du très sévère Nicolas Pavillon...

— influence sur les *traditions folkloriques* :

la fête du Vœu, à l'Assomption de Limoux, dans ce quartier que l'on appelle encore l'Aragon, « l'Arago », et qui se termine au « Pont de France », se doit de parler de la délivrance des Sarrazins, même s'il s'agit, comme il est plus probable, d'un épisode des guerres de religion au 16<sup>e</sup> siècle.

— influence sur les *interprétations* et les *déviations de la morale* (exemples) : en sorte que moralistes et confesseurs, sociologues et magistrats peuvent se demander quelle est la part du déterminisme dans l'acte moral.

— influence sur *l'habitat*; si nos maisons de la grande plaine et même des Corbières sont de plus en plus confortables, il y aurait beaucoup à dire sur les habitudes ancestrales de certaines localités de montagne, où l'on vit avec le bétail, et presque chez lui, dans l'unique pièce qui surplombe l'étable et qui est entourée de lits : c'est la promiscuité de la tente familiale.

influence sur *le comportement familial* : tel le privilège de l'homme, en quelque contrées où les femmes ne se mettent même pas à table; ou de la femme, voire de l'aïeule, « la mama », qui jouit ailleurs d'un respect et de droits qui s'apparente au matriarcat; tels encore les mariages consanguins dans les pays isolés;

il y a trente ans, dans la commune de Comus, qui comptait alors 420 habitants (et n'en a plus que 185), on ne relevait que quatre patronymes; d'où nécessité de distinguer les familles par des surnoms : la Fransa, la Luna, lé Marehand, Caneilla..., qui agrémentent d'un sourire nos austères registres de catholicité. De cette consanguinité, je laisse aux médecins le soin de tirer d'autres conclusions.

— influence sur la *morale sociale*, celle, en particulier, des contrats de travail ou d'échanges. Et constatons, en passant, la survivance du troc en quelques régions d'économie fermée.

En bref, il y a, dans notre terroir audois, de par la diversité des origines et des climats et l'inégalité des moyens de communications, d'énormes différences de conception de la vie et de

comportement social et humain. Ces différences tendent évidemment à s'atténuer : elles devaient être beaucoup plus accusées dans le passé; mais elles subsistent et ouvrent aux chercheurs un inépuisable champ d'investigations.

\*  
\*\*

Aux innombrables points d'interrogation que pose ce modeste essai de géographie humaine, chacun de vous, Messieurs, dans sa spécialité, apporte une parcelle de réponse.

Mais il est deux constatations qui nous sont certainement communes et que je me plais à souligner ayant de clore cet exposé :

La première est que, en dépit des différences, voire des contrastes, l'on découvre chez nous, « entre la mer qui chante et le mont bleu qui rêve » (1), à toute altitude, à tout degré de culture humaine et à tous les étages sociaux même les plus déshérités, une générosité de cœur, une spontanéité de caractère, un don de sympathie et une facilité de relations qui, avec quelques nuances, sont la marque du terroir et rendent nos populations extrêmement attachantes.

La seconde est que, dans son opulente variété, notre pays d'Aude est une terre merveilleuse, d'une personnalité puissante et fortement burinée. C'est avec une sorte de ferveur que j'en parcours inlassablement, puisque tel est mon destin, voies antiques et chemins neufs et que, des cénotaphes marins de la Clape aux riantes eaux de la Montagne Noire, des Corbières mystérieuses aux terres dominicaines et aux impressionnantes forêts des hauteurs, je redécouvre, mois après mois, l'admirable visage et l'âme profonde d'un pays exceptionnel.

La « Belle Aude » a été longtemps méconnue, peut-être parce qu'elle-même avait la pudeur d'ignorer ses attraits. Mais elle mérite bien, n'est-ce pas, que nous l'aimions comme nous l'aimons et que ses fils la magnifient comme nous tentons de le faire.

G. BOYER.

2 février 1955.

---

(1) M. Barrère-Affre.

## L'ameublement en Languedoc et dans le Comté de Foix

L'ameublement de la maison paysanne fut, pendant longtemps, fort rudimentaire. Jusqu'en 1845-50, dans les régions les plus pauvres du Comté de Foix et du Languedoc, il ne se composait que d'une armoire, d'une vieille table, de deux lits délabrés, de quelques chaises de paille. On trouvait encore, dans de misérables demeures de l'Ariège, la table massive où des écuelles, creusées à même le bois, remplaçaient la vaisselle absente. Le lit était resté, pendant de longues années, un luxe auquel les serviteurs, les « brassiers » n'auraient pu prétendre. Jusqu'au début du 19<sup>e</sup> siècle, les domestiques de ferme, d'ailleurs bien nourris (et mangeant souvent à la table du maître) couchaient sur la paille. Le lit des paysans de la montagne, dans la petite maison basse couverte de chaume (Ariège-Vivaraïs), n'était qu'un grabat de paille un peu élevé au-dessus du sol; et leur chambre, c'était le grenier à foin.

Pourtant, aux environs de 1880, dans tout le Languedoc, l'ameublement familial traduit un progrès marqué vers le mieux-être. Chaque foyer possède un lit haut — parfois à baldaquins ou à rideaux — une table de cuisine, des chaises ou des bancs, une armoire, des bahuts, la grande horloge devenue traditionnelle, et surtout une vaisselle plus abondante : assiettes, cruches, etc. Généralement, c'étaient les femmes qui, en se mariant, apportaient les meubles : le lit et l'armoire, souvent bien garnie de linge. Dans la Montagne-Noire, les colons partiaires, qui, vers 1890, vivaient en communauté, ne s'entassaient plus comme autrefois dans une pièce unique; chacun avait sa chambre distincte, mais la pièce la plus grande — et la plus confortable — réservée au chef de la communauté — servait de lieu de réunion et de salle à manger pour tout le personnel de la métairie. L'armoire ou « cabinet », dans cette société familiale, appartenait à la « mère », qui l'avait apportée en dot, et elle s'était transmise d'une génération à l'autre par les femmes. En Lozère, on l'adossait au mur, sous l'escalier, qui donnait accès au premier. En Vivaraïs, elle était souvent remplacée par de grands placards, voisins du lit, lequel était logé lui aussi dans une sorte de placard, et sur le même alignement (lits-placards).

Les lits, dans le pays de Sault (Aude), étaient également rencoignés dans des alcôves. Dans la Montagne-Noire, ils étaient placés aux angles de la pièce (aux quatre angles, si les enfants étaient nombreux) et séparés par des cloisons de planche placées à hauteur d'homme. Peut-être faudrait-il noter une certaine préférence donnée, dans presque tout le Languedoc, aux lits hauts, bien abrités, souvent fermés par des rideaux (Lozère-Vivaraïs-Montagne Noire). Dans les régions montagneuses et froides, la

litière était d'ailleurs assez confortable (en 1870-80). Elle se composait d'une paillasse de maïs ou de seigle, d'une « couate » — matelas fait avec le duvet le plus grossier de l'oie, et enduit d'une préparation de savon qui formait comme un vernis, d'un matelas de laine qui, en été, se mettait au-dessus de la couate et, en hiver, au-dessous; de deux draps, d'une couverture piquée en laine, enfin d'un édredon (qui représentait un certain luxe, parce qu'il était en duvet fin).

Nous n'avons pas de renseignements précis sur l'orientation que l'on donnait au lit : elle a dû être très variable. Il semble que dans la Lozère, le Tarn, la Montagne Noire et peut-être dans tout le Languedoc on ait dormi de préférence la tête à l'est et les pieds à l'ouest. C'est du moins ce que nous enseigne le Poète Antonin Perbosc :

*Ton lech sara virat cap al solelh levant.*

(Ton lit sera tourné vers le soleil levant).

Il fallait éviter, paraît-il, que les rayons du soleil « traversassent le corps du dormeur » en biais. Mais ce n'était point là une règle absolue.

La salle commune, dans presque toutes les fermes languedociennes, était occupée par une longue table rectangulaire. On s'asseyait sur de longs bancs. Mais près de la cheminée, il y avait l'« archi-banc » à panneau plein, avec bras et marchepied, dont il est intéressant de relever la signification sociale : Il se transmettait, comme bien propre, au chef de la communauté, dont il symbolisait l'autorité et le prestige. Assez vaste, il pouvait recevoir cinq à six personnes. Mais seuls, dans l'Aude comme dans la Lozère, le chef « patriarcal », les vieillards, et bien entendu, le propriétaire de la métairie, quand il venait la visiter, avaient le droit de s'y asseoir.

Cette salle commune, avons-nous dit, était, en même temps, cuisine et salle à manger. En réalité, elle était, surtout, cuisine. Placée au dessus de l'étable, elle n'en était séparée, autrefois, que par une sorte de dallage en terre battue, soutenu par des poutrelles rapprochées les unes des autres. « Avec le temps, dit Pariset (1), il se formait des trous qu'on ne prenait pas toujours la peine de boucher, par lesquels les émanations des étables montaient et se répandaient dans le logement, y entretenant un air chaud et vicié. » En Lozère, la cuisine était aussi malsaine : attenante à l'étable, presque toujours noire de fumée, encombrée d'outils, de sacs, d'ustensiles de toutes sortes. Le soleil ne passait que par une ouverture très petite et le sol, imbibé des débris de la laiterie, exhalait une odeur écœurante (2).

Les transformations opérées dans la demeure paysanne de

---

(1) M. F. Pariset, *Economie rurale, industries, mœurs et usages de la Montagne Noire*, Paris, 1882, p. 179.

(2) D<sup>r</sup> Ph. Barbut, *Agriculture dans le département de la Lozère au début du 19<sup>e</sup> siècle*, manuscrit publié par le D<sup>r</sup> J. Barbut, Société d'Agriculture, Industries, Sciences et Arts, du département de la Lozère. Mende, 1909, p. 107.

1840 à 1880 (environ) ont d'abord consisté à percer de hautes fenêtres, à faire des planchers, à substituer, au rez-de-chaussée, le ciment ou le carrellement au sol d'argile battue et surtout, à mettre les lits dans des chambres séparées; la cuisine, tout en conservant à peu près les mêmes caractères, est ainsi devenue, dans tout le Languedoc, plus saine, mieux aérée, plus propre, surtout dans le Bas-Languedoc viticole. Avec son plafond à la française, son sol pavé de briques rouges, sa fenêtre aux petits rideaux de couleur, sa cheminée monumentale, elle constituait pour les vieillards, les femmes, les enfants qui l'habitaient en permanence, une pièce somme toute agréable et confortable. Près de la fenêtre, on voyait toujours l'essuie-main, frôlant presque l'«*écouloir*» (l'escouladou), caisse de bois portée sur quatre pieds dont le fond à claire-voie recevait la vaisselle mise à égoutter. Il y avait toujours les vieux meubles traditionnels : la «*salinière*» (sorte de grande boîte à sel), qui pouvait être une chaise formant coffre — ou simplement, quand l'archi-banc ne servait pas lui-même de récipient à sel — un tronc d'arbre creusé. Un caisson massif de noyer, très long, qui contenait le «*mait*» — le pétrin — car autrefois chaque famille pétrissait son pain — et enfin le *buc*, sorte de cylindre de bois muni d'un dossier dans lequel le plus jeune des enfants demeurait assis, engagé jusqu'à mi-corps. Cette cuisine, dont nous venons d'esquisser le type général ne variait, d'un pays à l'autre, que par quelques détails. En Vivarais, la maie — table-pétrin — était différente du «*mait*» lauragais : c'était une table-charnière qui se repliait contre le mur. On rencontrait, près du pétrin, le hache-paille. La cheminée comportait partout les mêmes accessoires : crémaillère (cremail), pincettes (mordagos), mais en Lozère, on trouvait souvent dans un coin, un «*bufadou*» spécial, constitué par un tube de fer (le canon d'un vieux fusil) qui servait à souffler le feu. Dans beaucoup de région languedociennes, les chaudrons (pairols), récurés de frais, et brillants comme des soleils, faisaient, sur leur étagère, un beau décor de cuivre, et voisinaient, en Lauragais, avec les pots recouverts de papier, pleins de salé et de graisse d'oie, installés sur une autre laisse. Sur une crédence de chêne ciré régnait la vaisselle d'étain, de terre ou de faïence.



Pendant longtemps l'éclairage fut fort précaire, comme en témoigne encore le «*calelh*» — lampe de cuivre à trois becs — installé avec les bougeoirs, sur la cheminée rustique. Sans remonter jusqu'aux torches (tezas, du 18<sup>e</sup> siècle) il faut rappeler que le calelh (lampe à huile) et la chandelle de suif, ont été les seuls procédés d'éclairage employés jusqu'à l'aube des temps modernes. Nul doute que les «*veillées*» n'aient eu pour cause — dans une certaine mesure — le souci d'économiser le chauffage et la lumière. La chandelle était payée par la communauté des femmes. Quand la veillée commençait (Ariège, Aude, etc...) la maîtresse de maison éteignait sa chandelle particulière et allumait la chandelle commune. Encore fallait-il n'en dépenser que la moitié dans la soirée. Une aiguille à tricoter la partageait à mi-hauteur et, quand elle tombait, la veillée prenait fin. C'est

aussi le manque d'éclairage qui explique l'ordre strict dans lequel s'installaient les femmes : les couseuses, au premier rang, les dentellières et les fileuses au second, et enfin les tricoteuses. Quand il fallait un surcroît momentané de lumière, on « escarbotait » : c'est-à-dire qu'on frottait deux tisons l'un contre l'autre, pour produire une lueur plus vive. M. Laurent Mathieu a signalé un « escarbotage » plus curieux, à Montferrand, près de Rennes-les-Bains : on jetait dans le feu des parcelles d'ambre fossile — qui se trouve en abondance dans le pays — pour éclairer la tricoteuse, quand elle comptait les mailles de son ouvrage (3).

Les progrès successifs dans le mode d'éclairage et surtout l'avènement de l'électricité, ont produit dans les intérieurs campagnards une transformation profonde. D'autant plus que ces progrès ont coïncidé avec une période de prospérité relative — ou d'aisance — pour les paysans. Non seulement l'électricité a contribué à faire disparaître les veillées (et l'atmosphère de magie, de mystère et de peur), mais elle a aussi donné le goût de l'ordre et de la propreté à des gens qui, jusque là, n'avaient jamais vu, que dans la pénombre leur logis enfumé. Les jeunes ménages se hâtent aujourd'hui de faire tapisser les murs, de vendre les vieux buffets, les vieilles commodes — ou, hélas, de les « brûler » — d'en acheter de neufs à la ville, de faire l'achat d'une poste de radio. Les artistes peuvent crier au mauvais goût en voyant les vigneronns enrichis remplacer parfois leurs vieilles armoires par d'affreux meubles de série, faire coffrer leurs anciens « plafonds à la française », et les badigeonner de blanc... Cette haine de l'« ancien » est très explicable. Pour le moment, le paysan aspire à sortir de la saleté. Il en est au stade où étaient parvenus les Barbares, au dire de Saint Augustin, quand ils ne concevaient encore la beauté que sous la catégorie du « neuf » et du « Propre ». Pour le rustique, ce qui est « sale » est laid. Il n'a pas tout à fait tort : Il faut être « libéré » du Passé par la richesse, comme l'est le propriétaire, riche depuis longtemps — ou par un ordre social plus juste — pour se plaire à orner sa maison de vieux calelles ou de vieux meubles... On ne revient avec joie au Passé que lorsqu'on l'a tué définitivement dans ce qu'il avait de triste ou d'odieux. Pour l'actuel ouvrier agricole, le bahut ancien ou l'armoire traditionnelle, n'évoqueront longtemps encore que sa misère passée et présente. Il n'est pas étonnant qu'il leur préfère les meubles bourgeois les plus médiocres; et s'il devient riche, qu'il achète, comme dans le Biterrois, deux pianos à la fois, pour mieux symboliser sa nouvelle fortune.

\*  
\*\*

On ne peut guère parler, en fait de meubles languedociens, d'un style populaire original. Ou bien ces grandes armoires rustiques, faites souvent par le métayer lui-même, sont abso-

---

(3) L. Mathieu. Note à propos de l'éclairage dont on usait dans les veillées. In : Folklore-Aude. Avril 1838, p. 28.

lument dépourvues d'art — ou bien, elles reflètent d'une façon grossière et attardée — les divers styles nationaux. On peut donc trouver de fort beaux meubles dans les fermes occitanes (comme le montrent les résultats de l'enquête menée en 1942 par le Musée des Arts et Traditions populaires), mais il est assez difficile de les distinguer — pour ce qui est de leur style — des autres meubles français voisins. Les ornements rustiques sont plus intéressants à étudier bien qu'ils ne soient point, eux non plus, spéciaux à la Province. On les trouve surajoutées à des commodes Louis XVI, à des armoires XVIII<sup>e</sup>, à des panetières « 1830 ». Il n'est pas rare de découvrir en Ariège des portes d'armoires ornées de swastikas venues du pays Basque ou de Bethmale. Nous avons vu à Marvejols, des commodes décorées de croix grecques; sur des lits du Lauragais, des étoilles à cinq branches inscrites dans des cercles; sur d'autres lits, en Ardèche, des frontons, naïvement sculptés par des artisans locaux et représentant des scènes de labour. Mais, répétons-le, si certains de ces motifs fixés et socialisés, peuvent bien, à la rigueur, être tenus pour languedociens, il n'en est pas de même du style général de ces meubles qui, dans l'ensemble, procède de l'art français ou de l'art provençal.

Il faudrait cependant faire une place à part à quelques armoire du Gard, dont M. Bauquier a étudié divers spécimens et dont il pense qu'il faut chercher le centre de fabrication à Nîmes ou à Montpellier. Ce sont des meubles Louis XIII, localisés dans le Bas-Languedoc et les vallées descendant des Cévennes. Les portes possèdent des panneaux avec figurations artistiques de plein style Renaissance, représentant des sujets allégoriques. « Un haut fronton avec sujet central accosté de figures et de rinceaux surmonte et grandit le meuble, dont l'aspect général est vraiment imposant. (Musée de Nîmes, Pézenas, Montpellier) (4). Comme le fait remarquer M. Bauquier, ces armoires ne portent pas d'ornements sur les côtés, ce qui laisserait supposer qu'elles étaient encastrées dans le mur. Elles ne sont pas à vrai dire « populaires ». Elles sont intéressantes surtout en ce qu'elles révèlent l'existence d'un artisanat « protestant » d'origine rurale.

Leur décoration s'inspire souvent de sujets bibliques, reproduit l'image de héros contemporains chers au Protestantisme : Gustave-Adolphe et Maurice de Nassau. Il s'agit bien, d'ailleurs, d'une école régionale, soit qu'en situent les centres dans les petites villes Cévenoles : Auduze, St-Hippolite, Sauve, soit plutôt à Nîmes et à Montpellier (5).

La fabrication de ces meubles cessa brusquement à la Révocation de l'Edit de Nantes.

---

(4) Henry Bauquier, La sculpture sur meubles en Languedoc au XVII<sup>e</sup> siècle. Editions du Languedoc, Albi, 1945, p. 9.

(5) Henry Bauquier, La sculpture..., p. 12.

---

## BIBLIOGRAPHIE DU FOLKLORE AUDOIS (1)

---

### II. ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE (suite)

---

#### 2° - Jeux et Jouets

- 1553 **Lambert.** — *Chants Populaires Languedoc* — t. I. — p. 235 — rondes enfantines (paroles et musique).
- 1554 **Texier** (Marie). — *Rondes et Danses des Pays d'Oc* — collaborat. musicale de Louis **Raynaud**.
- 1555 **Fagot.** — *Folklore Lauragais* — t. II — p. 114 sq. — rondes et danses enfantines.
- 1556 **Roque-Ferrier** (Alph.). — *Enigmes Populaires du Languedoc* — R.L.R. janv.-juillet 1875 — p. 325 sq. — devinettes « dé qu'es aco ? » (textes languedociens).
- 1557 **Fourès** (Auguste). — *Enigmes Populaires du Languedoc* — R.L.R. novembre 1882 — p. 253 sq. — devinettes « ques aco ? »
- 1558 **Fagot** (P.). — *Essai sur les Traditions Populaires dans la littérature néo-romane de l'Aude* — R.M. octobre 1893 — p. 186 sq. — rimes et jeux de l'enfance.
- 1559 **Fagot.** — *Folklore Lauragais* — t. II. — p. 69 sq. — chants et rimes pour l'instruction et pour l'éducation (paroles) — p. 78 sq. — plaisanteries enfantines — p. 81 sq. — formulettes de jeux — p. 102 sq. — formulettes pour animaux — onomatopées — p. 107 sq. — petits contes pour enfants — formulettes de bonne année — ibid. t. V — p. 259 sq. — jeux d'esprit — devinettes.
- 1560 **Lambert.** — *Chants Populaires Languedoc* — t. I. — p. 147 sq. — difficultés de prononciation (phrases devant se dire plusieurs fois de suite et très vite).
- 1561 **Mathieu** (L.). — *L'enseignement des manatjous d'autres cops* — C.N. sept. 1934 — formulettes — dénomination des cinq doigts de la main — rimatoires — difficultés de prononciation (texte occitan).

---

(1) Voir N° 38 à 76.

- 1562 **Jourdanne.** — *Contribution Folklore Aude* — p. 39 sq. — devinettes — jeux d'esprit (textes languedoc.).
- 1563 **Jourdanne.** — *Contribution Folklore Aude* — p. 41 — jeu de la « chèvre » dans le Razès — « il faut répéter la formule suivante (suit texte languedoc.) et tout en le disant, on marque des points. Bien que la formule semble ne contenir que onze divisions, il faut en finissant avoir marqué treize points ».
- 1564 **Lambert.** — *Chants Populaires Languedoc* — t. I. — p. 93-95 — jeu de la « Crabo » (formule recueillie à Narbonne — texte languedoc. avec traduct.) — jeu de « quinze fois quinze » (formule — Narbonne).
- 1565 **Alibert (L.), Maffre (Joseph), Condomine (M<sup>lle</sup> P.).** — *Un passe-temps d'autrefois : « Crabo, es-tu crabo ? »* — F.A. 15 — 1939 — p. 161-162 — descript. du jeu avec formules occitanes et glossaire (recueillies à Rouffiac-d'Aude et Montréal).
- 1566 **Gibert (U.).** — *Crabo es-tu Crabo ?* — F.A. 41 — hiver 1945 — p. 63 sq. — description du jeu.
- 1567 **Maffre (J.), Mathieu (Laurent).** — *Devinettes — Devinalhos* (suivies d'un glossaire par L. **Alibert**) — F.A. 12 — février 1939 — p. 35 sq. — énumération de « devinalhos » avec réponses (textes occitans recueillis à Rouffiac-d'Aude et dans le Minervois).
- 1568 **Lambert.** — *Chants Populaires du Languedoc* — t. I. — p. 69-70 — « al cluguet » (texte languedoc. avec traduct. et musique — recueilli à Narbonne) — p. 95 — jeu de « las Espillos » (descript. texte et traduct. Narbonne) — p. 103 — jeu de « Quieho Quichous » (texte — traduct. — musique — Narbonne) — p. 108 — jeu de « lous quatre cantous » (descript. Narbonne) — p. 112 — formules de jeux recueillies à Escalles et Carcassonne.
- 1569 **Fourès.** — *Les jeux des enfants en Lauragais* — énumération et description des jeux : *barros — bati — baudufo — billou — bolos — boutelhou — brounzidou — canlevo — cap a pocho — cerclé — chinchibabo — chiquets — cluquet — coulubro — crémalhos — crinquignou — crossos — diable-tort — espillos — glisseto — grapaud — groulho — jocs ambe las bestios* (formulettes) — *marchando de castagnous* (formulette) — *moucadou — moulinet — mousco — nauzes — osses d'auricot — pam — pama — paradis — paro-ma — patassos — ped-ranquet — peto-renqueto — pouchichic — poumado — quilhos — regos* (la marelle avec dessin des raies) — *ribans — roundo* (paroles) — *roussignol — tap — tiro-pelet — totouls — trauco m'en la — vinagre — visto* (extr. R.L.R. avril-juin 1891 — p. 293 sq.)
- 1570 **Pébernard.** — *La Fête des Moissons dans le Vigerie de Cabaret* — S.A.S.C. 1907 — p. 41 — « le jour de la St Jean les enfants se livraient autour du feu de joie à toutes sortes

de jeux : *piporedolo* — *bouteillou* — *pé-ranké* — *candeleto* ».

- 1571 **Jourdanne**. — *Contribution Folklore Aude* — p. 37 sq. — jeux des enfants — jeux avec les bêtes (avec formules — textes languedoc.) — jeux de force et d'adresse (énumérat. — formules — textes languedoc.) — formule du *Pachichi*, en Lauragais.
- 1572 **Trouvé**. — *Description Aude* — p. 389 — jeu de la *bataillo* à Narbonne (à l'aide de frondes).
- 1573 **Birat**. — *Poésies Narbonnaises* — t. I. — p. 249 — à Narbonne, jeu *foro de ma mountagno* — description.
- 1574 **Mathieu** (L.). — *Fadejets d'autres-cops* — description de jeux enfantins (textes occitans — région narbonnaise) — C.N. mars 1933 — *l'esclafidou* — *la chiringo* — *lous pe-tards de fango* — *lou tout ouitt* — ibid. septemb. 1955 — *lous casses* — *lou cristinori* — *lou palama* — *las cliquetos* — ibid. mars 1934 — *lou bauduful* — *las closcos de nougos* — *lou rigo* — *rago* — ibid. avril 1934 — *lous closses de cerieiros*.
- 1575 **Gibert** (U.). — *Les Jeux Enfantins* — F.A. 10 — décembre 1938 — p. 177 sq. — description des jeux à Lauraguel — course ou poursuite — saute-moutons — (formulettes — rimatoires) — jeux de billes (croquis des jeux) — balle — ballon (filles) — formulettes) — marelles (croquis des jeux) — chansons (avant les vacances de juillet).
- 1576 **Cros-Mayrevieille** (F.). — *Chronique des Délégués* — F.A. 16 — juin 1939 — p. 187 sq. — les jeux et les jouets — leur origine — leur intérêt — énumérations et descriptions avec leurs formules rituelles : la main-chaude — *la relhocau-do* — *le clugnier* — *furghis* — la marelle — les olivettes la belle boîteuse — le furet ou *groulheto* — *coutoulou-mourrou* — les osselets ou *totis* — *peiretos* ou jeu des cinq pierres — *palhetos* (jonchets) — *lous casses* (billes) — *repous* — *palet* — *gruo* (cerf-volant) — *candeleto* — *tipotapo* — *foro* — *pépi-canchou* — *lou tustet* — *arranco-porrets* — *cristinori* — *tiro-pels* — *esclafidou* — *las cliquetos* — *la palama* — *le loto* (ses rimatoires traduisant les expressions autrefois employées dans la marine où le loto était en honneur — régions de Sigean et du Minervoies).

### 3° - Fiançailles et Mariage

- 1577 **Astruc**. — *Mémoires Languedoc* — p. 514 — de la répugnance à se marier dans le mois de mai... « c'est un usage reçu parmi le peuple du bas-languedoc de se point marier dans le mois de mai. On prétend que ceux qui se marient dans ce mois meurent bientôt, et pour éviter ce malheur on se hâte de conclure dans le mois d'avril, ou bien on prend le parti de différer jusqu'au mois de juin ».

- 1578 **Boyer** (Dr Ch.). — *Nots sur le Folklore de l'Aude* — S.A.S.C. 3° s. — t. V — 1944 — p. 191 — mois de mai néfaste aux mariages — « més dé flours, més dé plours ».
- 1579 **Jourdanne**. — *Contribution Folklore Aude* — p. 43 — coutumes nuptiales dans le Haut-Razès et dans le canton de Montréal — redevance payée à la jeunesse de son village par le jeune homme qui se mariait dans une localité étrangère — la « soupe à l'oignon » présentée aux nouveaux mariés.
- 1580 **Féraud** (Henri) - **Sire** (Pierre et Maria). — *Folklore de la Cité de Carcassonne* — F.A. 29 — décembre 1942 sq. — repas de noces (paroles des chansons) — « aillade » soupe à l'ail offerte aux mariés dans un vase de nuit — cérémonie du mariage à l'église se déroulant à minuit.
- 1581 **Chesnel**. — *Usages Montagne Noire* — coutumes de fiançailles et mariage.
- 1582 **Durand** (Guy). — *Les sentiers en sciure de bois* — F.A. 30 — printemps 1943 — p. 8 — « dans quelques villages de l'Aude, à Fontiers-Cabardès et à Aragon, on a conservé jusqu'en 1918, la coutume de tracer, entre les demeures des amoureux, des sentiers de sciure. A Fontiers-Cabardès, pour le 1<sup>er</sup> mai, voici comment on procédait : « la jeunesse » répandait une trainée de sciure sur le sol, de façon à relier par une sorte de chemin la maison d'un fiancé à celle de sa promise. Cette coutume s'appelait « faire les enramados ».
- 1583 **Parizet**. — *Economie Rurale Lauragais* — p. 86 sq. — préliminaires du mariage dans les familles de maîtres-valets — durée des fiançailles — cérémonies du mariage — dot de la femme — frais du repas de noces.
- 1584 **Dufaur**. — *En Lauragais* — p. 24 sq. — coutume des fiançailles — « tournée » des fiancés annonçant leur prochaine union — descript. du gâteau offert au maître du domaine.
- 1585 **N...** — *Les habitants du départ. de l'Aude vus il y a cent ans* — noce de paysans à Castelnaudary — le baiser de la mariée — l'obole versée — dans journal « L'Aude à Toulouse » — 2<sup>e</sup> année — n° 14 — février 1927.
- 1586 **Olive** (Maryse). — *Matériaux et Documents* — F. A. 62 — printemps 1951 — p. 10. observances diverses en Lauragais (Castelnaudary) recueillies en 1950 — mariage : on doit porter « l'aillade » aux nouveaux mariés, distribuer des morceaux du voile de la mariée aux invités, comme porte-bonheur; mais surtout « effeuiller » le bouquet offert à la jeune mariée, sinon elle ne pourrait jamais devenir mère.
- 1587 **Trouvé**. — *Description Aude* — p. 386... « dans les campagnes de l'arrondiss. de Limoux, les mariages des paysans se célèbrent entre 9 heures et 10 heures du matin. Au retour de la messe, l'épouse se rend avec le cortège chez son nouvel époux, et là, assise sur une chaise de paille, ayant une

assiette ou un bassin sur ses genoux, elle reçoit deux baisers de chacun des assistants qui, en même temps, versent dans le bassin des offrandes pécuniaires suivant leur fortune ou leur générosité ».

- 1588 **Maugard** (Gaston). — *Notes sur les coutumes de la Jeunesse à Puivert* — F.A. 64 — automne 1951 — p. 45 sq... — « la dernière nuit du mois d'avril était consacrée à la préparation des « enramados ». On apportait des arbustes et des fleurs devant la porte des demoiselles, mais des fleurs de navets marquaient celle des filles de petite vertu. Cette tradition a disparu depuis 1914. Par contre la coutume du « Rum » se maintient. On dit aussi « fé crema li groulhas-ses » (faire brûler les souliers usés). Lorsque deux amoureux mettent fin à leur liaison, et que l'un des deux se marie, l'autre, la veille du mariage, est l'objet d'une scène burlesque. Les garçons apportent devant la maison, toujours à la nuit, un récipient, vieilles bassines en général, contenant des braises et de vieilles godasses « les groulhas » — L'amoureux malchanceux se « rume » (se brûle)... Le « Tchirbilhi », ou charivari, persiste. C'est le chahut classique lors d'un mariage d'un veuf ou d'une veuve. Les deux derniers ont eu lieu en 1944 et 1946 (description)... les coups de feu retentissent quand le cortège nuptial atteint l'église. On appelle cela « affina » — (descript. d'une coutume d'« affinar »)... au soir des noces, il est un rite essentiel, celui de la « fuite du couple » (description : soupe épicée — petit verre, le « beyrou » — on faisait sauter les mariés hors du lit) — ... le jour des Cendres, le dernier marié de l'année était hissé sur un âne et promené dans le village, la fête ornée de cornes, regardans la queue de l'animal. »
- 1589 **Cayla** (Dr Paul). — *Quelques coutumes du Narbonnais à l'époque médiévale* — S.A.S.C. 3° s. — t. V. — 1944 — p. 199 sq. — anciennes coutumes de fiançailles et mariages dans les pays narbonnais (XIII° - XIV° s.) — visite à la fiancée — cortège nuptial — toilette de la mariée (descript. en langue d'oc).
- 1590 **Cayla**. — *Essai sur la vie à Ginestas au début du XVI° s.* p. 137 sq. — étude des contrats de mariage « pactes nuptiaux » — constitution de dot — trousseau : description des robes (*raupas*) et des bijoux (en langue d'oc) — dépenses de la fête des noces — « bijoux » donnés par le fiancé — ... « la nouvelle mariée, après avoir reçu complet paiement de sa dot, fait une double déclaration : autorisée pour cela par son mari, elle donne quittance totale de la dot à ses parents et elle renonce pour l'avenir à tous autres biens provenant de sa famille propre. C'est la quittance générale et la définitive de dot ».
- 1591 **Trouvé**. — *Description Aude* — p. 390 — fiançailles à Gruissan... « la fille commence, selon l'expression du pays à « faire son armoire »... c'est ordinairement le lendemain

de la Pentecôte que les propositions de mariage se font dans cette commune par l'envoi d'un gâteau que le garçon adresse à sa future belle-mère. Ces présents se renouvellent toutes les années à la même époque, jusqu'à la célébration du mariage.

1592 **Fabre** (Paul). — *Rapport sur l'excursion à Gruissan* — S.E.S.A. 1893 — p. 85 — légende de la grotte de St-Salvaire à N.-D. des Auzils, près Gruissan... « autrefois les jeunes filles qui voulaient se marier dans l'année se rendaient au cœur de la grotte. Là, s'adressant à St Salvaire, elles lui parlaient en ces termes : *San Salvaïré, baillo mé eun fringairé, ou té fiqui eun pic !* (St Salvaire donne-moi un mari ou je te donne des coups !) (1).

1593 **Narbonne** (M<sup>lle</sup> Isabelle) - **Bourjade** (H.P.) - **Carbonel** (A.) - **Sire** (P. et M.) - **Vals** (F.). — *La Pêche sur le littoral audois* — F.A. 24 — octobre 1941 — p. 205 — à Bages, ... « pour les mariages, on avait coutume, une semaine avant la célébration, de réunir les invités (huit à dix couples). Ils se rendaient chez les personnes indiquées par les deux familles respectives et leur disaient : « Nous venons vous inviter pour la noce ». On les priait de s'asseoir, on buvait du grenache et à chaque maison c'était à peu près la même chose. Le jour du mariage on jetait des amandes sur tout le parcours et le soir on allait porter la soupe à l'ail aux mariés quand ils étaient au lit. Cette coutume n'a disparu que depuis la guerre de 1914-18.

(à suivre)

M. N.

---

(1) Voir aussi n° 1370.

La revue rend compte de tous les livres ou articles, intéressant  
l'Ethnographie folklorique, qui lui sont adressés : 22, rue du Palais,  
Carcassonne.

---

Le Gérant : M. NOGUÉ

LES ÉDITIONS NOGUÉ - BORDEAUX